

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le risque croissant de pauvreté des personnes âgées les incite à émigrer

Berne, le 28 mars 2024 – **Les chiffres publiés aujourd'hui par l'Office fédéral de la statistique le montrent: la communauté des Suisses·ses de l'étranger continue de s'agrandir. Comme en 2022, le groupe des plus de 65 ans enregistre à nouveau la plus forte augmentation en pourcentage. Les statistiques suggèrent qu'une partie de cette augmentation est due au risque croissant de pauvreté chez les seniors.**

Fin 2023, environ 813 400 ressortissant·e·s suisses vivaient à l'étranger, ce qui correspond à une augmentation de 1,7% par rapport à l'année précédente. La plus grande partie d'entre eux – environ 64% – vit toujours en Europe. La France et l'Allemagne hébergeaient donc à nouveau en 2023 les plus grandes communautés de Suisses·ses de l'étranger. En dehors de l'Europe, ce sont les États-Unis et le Canada qui sont les plus appréciés chez la Cinquième Suisse. Avec 56%, la majorité des Suisses·ses de l'étranger est âgée de 18 à 65 ans, ceux-ci sont donc en âge d'exercer une activité professionnelle.

### Augmentation la plus forte en pourcentage chez les plus de 65 ans

Comme les années précédentes, le groupe des Suisses·ses de l'étranger de plus de 65 ans a augmenté plus rapidement que les autres groupes d'âge en 2023. Il a enregistré une hausse de 3,9%. Si une partie de cette évolution est due au vieillissement, l'émigration joue également un rôle important. Certains indices laissent penser que l'augmentation du nombre d'émigrant·e·s est due au risque croissant de pauvreté chez les seniors. C'est notamment le cas d'une [enquête](#) menée dans le cadre du projet de recherche «nccr – on the move»: interrogés sur les raisons de leur vie à l'étranger, les Suisses·ses ont le plus souvent cité les prix suisses trop élevés ainsi que le souhait de pouvoir maintenir ou améliorer leur qualité de vie. Un coup d'œil sur les [statistiques de l'AVS](#) le suggère également. En 2022, les Suisses·ses résidant en Suisse ont reçu une rente AVS moyenne de 1 919 francs suisses par mois. La moyenne de la Cinquième Suisse était nettement inférieure, avec 1 209 francs suisses.

### Des attaques contre la prévoyance vieillesse des Suisses·ses de l'étranger

Ces Suisses·ses de l'étranger à la retraite sont actuellement confrontés à des vents contraires venus des médias et de la politique. Ainsi, une [motion](#) a récemment exigé la suppression des rentes pour enfants de l'AVS, qui devraient être compensées par des prestations complémentaires plus élevées en cas de besoin. Comme il n'est pas possible de percevoir des prestations complémentaires en cas de domicile à l'étranger, les rentes pour enfants des Suisses·ses de l'étranger à faible revenu seraient donc supprimées sans être remplacées.

L'image de retraité·e·s vivant dans le luxe, régulièrement véhiculée dans le débat sur la prévoyance vieillesse des Suisses·ses de l'étranger, ne correspond pas à la réalité pour une grande partie d'entre eux. Il s'agit souvent de personnes qui seraient tributaires de prestations complémentaires, si elles restaient en Suisse. C'est pourquoi le président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, Filippo Lombardi, souligne: «Les Suisses qui émigrent pour prendre leur retraite soulagent en général le système social suisse. Les attaques croissantes contre leur prévoyance vieillesse sont donc mal orientées et injustifiables».





Organisation des Suisses  
de l'étranger (OSE)

**Informations complémentaires:**

- [Statistiques sur la rente pour enfant et l'AVS en général](#)
- [Statistique des Suisses de l'étranger de l'Office fédéral de la statistique](#)

